RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00671
Numéro SIREN : 389 517 095
Nom ou dénomination : ABEYOR

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002798

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *SAINT-ETIENNE*

Date : 03/04/2019

694980

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/002798**
n°de gestion : **1992B00671**
n°SIREN : **389 517 095 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 03/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABEYOR - Société par actions simplifiée
10 rue de la Liberté ZI de Combeplaine 42800 Rive-de-gier -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIEN

694980

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME N° 2050 2018

Page 32

Désignation de l'entreprise ABEYOR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue de la Liberté 42800 RIVE DE GIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 9 5 1 7 0 9 5 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30 09 2017 Net 3	N-1 30 09 2016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	793	AG 793		
	Fonds commercial (1)	AH	3 049	AI 3 000	49	49
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 033	AS 19 033		16
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 745	AU 31 745		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 133	BI	1 133	1 120
	TOTAL (II)	BJ	55 752	BK 54 571	1 182	1 185
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	315 413	BS 15 771	299 642	334 366
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	66	BW	66	2 620
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	472 688	BY 17 627	455 061	239 410
	Autres créances (3)	BZ	140 578	CA	140 578	114 656
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	179 419	CG	179 419	214 176
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 944	CI	4 944	1 365
	TOTAL (III)	CJ	1 113 108	CK 33 398	1 079 710	906 595
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 168 860	IA 87 968	1 080 892	907 780

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (0) | (3) Part à plus d'un an CR 22 491

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE 02798 03 AVR 2019 92 B 671

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ABEYOR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK :)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI :)	DF		
	Autres reserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ :)	DG	4 602	4 602
	Report à nouveau	DH	65 728	54 367
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(57 592)	11 361
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	100 738	158 330
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 700	33 400
	Provisions pour charges	DQ	24 705	25 594
	TOTAL (III)	DR	50 405	58 994
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		224
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI :)	DV	288 227	283 325
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	491 694	305 341
	Dettes fiscales et sociales	DY	146 158	92 826
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 670	8 740
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	929 748	690 456
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 080 892	907 780
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	929 748	690 456
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS électronique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise ABEYOR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD	1 394 893	FE	FF	1 576 932	1 611 748
	Production vendue services*	FG	5 300	FH	FI	5 300	143
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 400 193	FK	FL	1 582 232	1 611 891
	Production stockée*				FM	(44 121)	(138 256)
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 700	2 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	95 726	37 436
	Autres produits (1) (11)				FQ	89	1 012
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 635 626	1 514 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	278 085	192 419
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 064 788	1 027 145
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	11 602	10 814
	Salaires et traitements*				FY	191 217	197 429
	Charges sociales (10)				FZ	68 317	66 757
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	16	560
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	15 771	4 389
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	59 167	279
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 688 963	1 499 792
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(53 336)	14 957
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	13	17
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	246	2 234
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	479	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	738	2 251
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 909	5 814
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	4 909	5 814
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 171)	(3 563)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(57 507)	11 394

© CEGID Information

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise ABEYOR

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		149
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		149
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	85	182
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	85	182
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(85)	(33)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 636 365	1 517 149
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 693 956	1 505 788
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(57 592)	11 361
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
(3) Dont	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	13	17
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes Code de la Route	85	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© AGIRAIS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 080 891.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 582 232.43 Euros et dégageant un déficit de 57 591.68- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 525 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 798 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	7 798
Total	7 798

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 842		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		19 033		
Installations générales agencements aménagements divers		5 717		
Matériel de transport		2 597		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		23 431		
	TOTAL	50 778		
Prêts, autres immobilisations financières		1 120		13
	TOTAL	1 120		13
	TOTAL GENERAL	55 740		13

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 842	3 842
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 033	19 033
Installations générales agencements aménagements divers			5 717	5 717
Matériel de transport			2 597	2 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 431	23 431
TOTAL			50 778	50 778
Prêts, autres immobilisations financières			1 133	1 133
TOTAL			1 133	1 133
TOTAL GENERAL			55 752	55 752

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	793			793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 017	16		19 033
Installations générales agencements aménagements divers	5 717			5 717
Matériel de transport	2 597			2 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 431			23 431
TOTAL	50 762	16		50 778
TOTAL GENERAL	51 555	16		51 571

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16				
TOTAL	16				
TOTAL GENERAL	16				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	33 400		7 700		25 700
Pensions et obligations similaires	25 594		889		24 705
TOTAL	58 994		8 589		50 405

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 000				3 000
Sur stocks et en cours	25 167	15 771	25 167		15 771
Sur comptes clients	79 596		61 970		17 627
TOTAL	107 763	15 771	87 137		36 398
TOTAL GENERAL	166 757	15 771	95 726		86 803
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		15 771	95 726		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 133	0	1 133
Clients douteux ou litigieux	22 491	0	22 491
Autres créances clients	450 197	450 197	
Impôts sur les bénéfices	18 681	18 681	
Taxe sur la valeur ajoutée	121 897	121 897	
Charges constatées d'avance	4 944	4 944	
TOTAL	619 343	595 719	23 624

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	491 694	491 694		
Personnel et comptes rattachés	44 724	44 724		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 735	53 735		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 712	45 712		
Autres impôts taxes et assimilés	1 987	1 987		
Groupe et associés	288 227	288 227		
Autres dettes	3 670	3 670		
TOTAL	929 748	929 748		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINAMUT	1,0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond Commercial TOPAL	3 049			3 049	
Total	3 049			3 049	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti".Pour des raison pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart dignificatif.

Produits finis : Ils sont valorisés au prix de revient pndéré avec un coefficient de charges résultant du fichier devis. Une dépréciation a été pratiquée pour les articles à rotation lente ou obsolète.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120 015
Disponibilités	23
Total	120 038

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 227
Dettes fiscales et sociales	42 396
Autres dettes	626
Total	160 249

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 944
Total	4 944

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		80 521
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 09.2010	80 521	
Total (1)		80 521
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		80 521

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	18 941
50 à 54 ans	6 à 10 ans	4 033
40 à 49 ans	11 à 20 ans	1 731
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		24 705

Hypothèses de calculs retenues

- Durée de cotisation : 42 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over de 5%
- taux d'inflation et d'actualisation : 2.50%

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 7
Permanence ou changement de méthodes 7
Informations complémentaires (CICE) 7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 8
Etat des amortissements 9
Etat des provisions 9
Etat des échéances des créances et des dettes 10
Composition du capital social 10
Fonds commercial 10
Evaluation des immobilisations corporelles 10
Evaluation des amortissements 11
Evaluation des matières et marchandises 11
Evaluations des produits et en cours 11
Evaluation des créances et des dettes 11
Dépréciation des créances 11
Evaluation des valeurs mobilières de placement 11
Disponibilités en Euros 12
Disponibilités en devises 12
Produits à recevoir 12
Charges à payer 12
Charges et produits constatés d'avance 12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 13
Engagement en matière de pensions et retraites 13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ABEYOR

Société par actions simplifiée au capital de 80.000 €
Siège social : 10 Rue de la Liberté - ZI de Combeplaine, 42800 RIVE DE GIER
389 517 095 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 MARS 2018

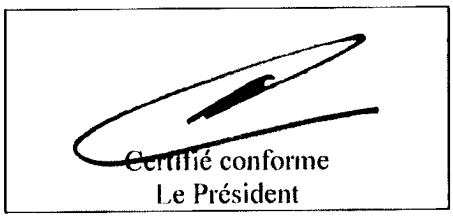
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 57 591,68 € en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.



Jean-Pierre GROUSSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

20 Chemin du bois de laie 01700 NEYRON E-mail : grousson.expert@grousson.fr

ABEYOR

SAS

10 rue de la Liberté Z.I. de Combeplaine

42800 RIVE DE GIER

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Jean-Pierre GROUSSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

20 Chemin du bois de laie 01700 NEYRON E-mail : grousson.expert@grousson.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

Jean-Pierre GROUSSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

20 Chemin du bois de laie 01700 NEYRON E-mail : grousson.expert@grousson.fr

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

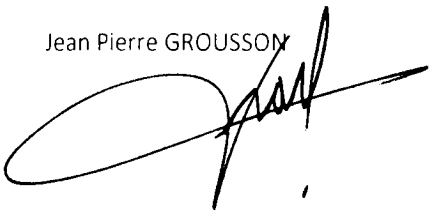
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 23 mars 2018
Le Commissaire aux Comptes

Jean Pierre GROUSSON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé **(I)**						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	792.73	792.73				
	Fonds commercial (1)	3 048.98	3 000.00	48.98	48.98		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	19 032.53	19 032.53				
	Autres immobilisations corporelles	31 745.32	31 745.32		15.79	15.79-	100.00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 132.91		1 132.91	1 120.34	12.57	1.12
	Total II	55 752.47	54 570.58	1 181.89	1 185.11	3.22-	0.27-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	315 412.63	15 771.00	299 641.63	334 366.34	34 724.71-	10.39-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	65.81		65.81	2 620.05	2 554.24-	97.49-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	472 688.30	17 626.83	455 061.47	239 410.47	215 651.00	90.08
	Autres créances	140 577.74		140 577.74	114 656.49	25 921.25	22.61
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	179 419.08		179 419.08	214 176.45	34 757.37-	16.23-
	Charges constatées d'avance (3)	4 944.00		4 944.00	1 365.00	3 579.00	262.20
	Total III	1 113 107.56	33 397.83	1 079 709.73	906 594.80	173 114.93	19.10
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 168 860.03	87 968.41	1 080 891.62	907 779.91	173 111.71	19.07

(1) Dont droit au bail 0.09-
(2) Dont à moins d'un an 22 491.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000.00	80 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000.00	8 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 601.83	4 601.83		
	Report à nouveau	65 727.98	54 366.94	11 361.04	20.90
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	57 591.68-	11 361.04	68 952.72-	606.92-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	100 738.13	158 329.81	57 591.68-	36.37-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	25 700.00	33 400.00	7 700.00-	23.05-
	Provisions pour charges	24 705.00	25 594.00	889.00-	3.47-
	Total III	50 405.00	58 994.00	8 589.00-	14.56-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		224.42	224.42-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	288 226.57	283 325.05	4 901.52	1.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	491 693.91	305 341.13	186 352.78	61.03
	Dettes fiscales et sociales	146 158.06	92 825.72	53 332.34	57.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 669.95	8 739.78	5 069.83-	58.01-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	929 748.49	690 456.10	239 292.39	34.66
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 080 891.62	907 779.91	173 111.71	19.07
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	929 748.49	690 456.10		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 394 893.48	182 038.95	1 576 932.43	1 611 747.65	34 815.22-	2.16-
Production vendue de services	5 300.00		5 300.00	143.30	5 156.70	NS
Chiffre d'affaires NET	1 400 193.48	182 038.95	1 582 232.43	1 611 890.95	29 658.52-	1.84-
Production stockée			44 120.71-	138 256.36-	94 135.65	68.09
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 700.00	2 666.67	966.67-	36.25-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			95 725.58	37 436.00	58 289.58	155.70
Autres produits			89.12	1 011.77	922.65-	91.19-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 635 626.42	1 514 749.03	120 877.39	7.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			278 084.84	192 419.02	85 665.82	44.52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 064 787.82	1 027 144.70	37 643.12	3.66
Impôts, taxes et versements assimilés			11 602.36	10 814.00	788.36	7.29
Salaires et traitements			191 216.77	197 429.26	6 212.49-	3.15-
Charges sociales			68 316.76	66 757.31	1 559.45	2.34
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15.79	559.74	543.95-	97.18-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			15 771.00	4 388.50	11 382.50	259.37
Autres charges			59 167.24	279.47	58 887.77	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 688 962.58	1 499 792.00	189 170.58	12.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			53 336.16-	14 957.03	68 293.19-	456.60-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						
Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ABEYOR
42800 RIVE DE GIER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	12.57	16.56	3.99-	24.09-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	246.29	2 234.36	1 988.07-	88.98-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	479.39		479.39	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	738.25	2 250.92	1 512.67-	67.20-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 908.77	5 813.91	905.14-	15.57-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 908.77	5 813.91	905.14-	15.57-
2. Résultat financier (V-VI)	4 170.52-	3 562.99-	607.53-	17.05-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	57 506.68-	11 394.04	68 900.72-	604.71-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		149.00	149.00-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		149.00	149.00-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85.00	182.00	97.00-	53.30-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	85.00	182.00	97.00-	53.30-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	85.00-	33.00-	52.00-	157.58-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**				
Impôts sur les bénéfices **(X)**				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 636 364.67	1 517 148.95	119 215.72	7.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 693 956.35	1 505 787.91	188 168.44	12.50
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	57 591.68-	11 361.04	68 952.72-	606.92-

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier 12.57 16.56
(3) Dont produits concernant les entreprises liees
(4) Dont interêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 080 891.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 582 232.43 Euros et dégageant un déficit de 57 591.68- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 525 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 798 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	7 798
Total	7 798

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 842		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 033		
Installations générales agencements aménagements divers	5 717		
Matériel de transport	2 597		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 431		
TOTAL	50 778		
Prêts, autres immobilisations financières	1 120		13
TOTAL	1 120		13
TOTAL GENERAL	55 740		13

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 842	3 842
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 033	19 033
Installations générales agencements aménagements divers			5 717	5 717
Matériel de transport			2 597	2 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 431	23 431
TOTAL			50 778	50 778
Prêts, autres immobilisations financières			1 133	1 133
TOTAL			1 133	1 133
TOTAL GENERAL			55 752	55 752

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	793			793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 017	16		19 033
Installations générales agencements aménagements divers	5 717			5 717
Matériel de transport	2 597			2 597
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 431			23 431
TOTAL	50 762	16		50 778
TOTAL GENERAL	51 555	16		51 571

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16				
TOTAL	16				
TOTAL GENERAL	16				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	33 400		7 700		25 700
Pensions et obligations similaires	25 594		889		24 705
TOTAL	58 994		8 589		50 405

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 000				3 000
Sur stocks et en cours	25 167	15 771	25 167		15 771
Sur comptes clients	79 596		61 970		17 627
TOTAL	107 763	15 771	87 137		36 398
TOTAL GENERAL	166 757	15 771	95 726		86 803
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 771	95 726		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 133	0	1 133
Clients douteux ou litigieux	22 491	0	22 491
Autres créances clients	450 197	450 197	
Impôts sur les bénéfices	18 681	18 681	
Taxe sur la valeur ajoutée	121 897	121 897	
Charges constatées d'avance	4 944	4 944	
TOTAL	619 343	595 719	23 624

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	491 694	491 694		
Personnel et comptes rattachés	44 724	44 724		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 735	53 735		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 712	45 712		
Autres impôts taxes et assimilés	1 987	1 987		
Groupe et associés	288 227	288 227		
Autres dettes	3 670	3 670		
TOTAL	929 748	929 748		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINAMUT	20.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond Commercial TOPAL	3 049			3 049	
Total	3 049			3 049	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti".Pour des raison pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart dignificatif.

Produits finis : Ils sont valorisés au prix de revient pndéré avec un coefficient de charges résultant du fichier devis. Une dépréciation a été pratiquée pour les articles à rotation lente ou obsolète.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120 015
Disponibilités	23
Total	120 038

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 227
Dettes fiscales et sociales	42 396
Autres dettes	626
Total	160 249

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 944
Total	4 944

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance 09.2010	80 521	80 521
Total (1)		80 521
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		80 521

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	18 941
50 à 54 ans	6 à 10 ans	4 033
40 à 49 ans	11 à 20 ans	1 731
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		24 705

Hypothèses de calculs retenues

- Durée de cotisation : 42 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over de 5%
- taux d'inflation et d'actualisation : 2.50%

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations complémentaires (CICE)	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluations des produits et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	12
Disponibilités en devises	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative